



Une association pour
ré-agir au féminin

**Assemblée générale
Regards de Femmes
4 avril 2025
Rapport moral et d’activités 2024**

RAPPORT MORAL

Nous nous réunissons comme chaque année, selon nos statuts, en Assemblée générale ordinaire, pour délibérer et voter sur le rapport moral, le rapport d’activités et le rapport financier, avec affectation des résultats et pour élire le Conseil d’administration.

Nous échangerons également sur les projets et actions à venir.

Tout d’abord, comme tous les ans, nous remercions la mairie du 6^e qui met cette salle à notre disposition ce soir, la salle 10 le 1er lundi du mois et le jeudi de 14h à 17h.

Regards de Femmes, association loi de 1901, reconnue d’intérêt général, a le statut d’ONG auprès du Conseil Économique et Social des Nations-Unies et d’OING auprès de la Francophonie.

Notre présidente, Michèle Vianès, a été promue au rang d’officière dans l’ordre de la Légion d’honneur, en juillet, sur la liste du Premier Ministre, Gabriel Attal, sur proposition de la ministre Aurore Bergé. C’est une reconnaissance, au plus haut niveau de l’État, des actions de l’association.

Le rapport moral a pour fonction de montrer la conformité des actions de l’association avec son objet social.

Le rapport d’activités est présenté selon les différents objectifs de Regards de Femmes.

L’année 2024 sera inoubliable, marquée par l’inscription dans la Constitution de la liberté pour les femmes de recourir à une Interruption Volontaire de Grossesse. C’est une avancée majeure des droits des femmes à la maîtrise de leur corps et à ne plus être soumises à des grossesses non désirées : Liberté et Volonté.

L’année 2024 a été marquée par le colloque international organisé à l’Office des Nations-Unies à Genève : Parité50/50, état civil et RG 40 de la CEDEF/CEDAW : Leviers transformateurs des politiques publiques.

Nous avons organisé 4 cafés Regards de Femmes à Lyon, avons poursuivi notre veille sur les violences commises à l’encontre des enfants et des femmes.

Et nous nous sommes impliquées fortement dans la dénonciation des traitements hormonaux et chirurgicaux des mineurs transidentifiés, cette nouvelle violence à laquelle sont confrontées les femmes et les filles aujourd'hui.

Nous avons été reçues par la Ministre Aurore Bergé, Ministre déléguée, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations, puis par Madame Salima Saa, Secrétaire d'État, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes,

Au niveau international, Cathy Bonnard, Christiane Large, Brigitte Polonovski et Michèle Vianès ont participé à la Commission de la Condition des Femmes à l'ONU New York. Dans la préparation de l'évaluation de l'application de la Plateforme de Pékin élaborée lors de la conférence de Pékin, Pékin+30, Regards de femmes a adressé un rapport complémentaire, inséré dans le rapport de la France.

Nous avons poursuivi nos actions de soutien :

- aux Afghanes et aux Iraniennes dans leur lutte contre les islamistes au pouvoir dans leurs pays,
- aux Israéliennes, otages du Hamas,
- aux Ukrainiennes contre l'invasion de leur pays par la Russie.

Regards de femmes est membre du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), Michèle Vianès en est une des vice-présidentes, du Collectif International pour l'Abolition de la Maternité de Substitution (CIAMS), du Collectif Laïque National, du Réseau Francophone pour l'Égalité Femmes-Hommes.

Nous répondons toujours positivement aux propositions d'actions en partenariat avec d'autres associations et coordinations, en France et dans le monde, notamment cette année, avec le Collectif Paris 2024, à l'occasion des Jeux Olympiques.

La chronique hebdomadaire de 4 minutes « Regards de femmes » dans le Grand Matin Week-End de Sud Radio, le samedi matin où Michèle Vianès intervient sur le sujet de son choix, s'est poursuivie tout au long de l'année. L'émission est podcastée, diffusée sur YouTube et partagée via nos listes de diffusion.

Nos partenaires financiers principaux, l'OIF et Fiducial ont maintenu leurs subventions sur l'année 2024.

Le ministère des Droits des femmes a accordé une subvention pour le colloque à l'ONUG. La déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'AIN a subventionné une action à Bourg en Bresse. Le Barreau de Lyon a versé une subvention pour le colloque à l'ONU Genève.

Les adhésions et dons des adhérent·e.s et sympathisant·e.s ont été globalement maintenus. Le bénévolat de nos membres a permis la tenue de nos actions, Regards de Femmes n'ayant pas de personnel salarié.

Les invitations à participer à des colloques par des agences de l'ONU, des entités internationales ou nationales, par d'autres associations et ONG sont décrites dans le rapport d'activités.

Parmi les invitations, en tant que membre du board de l'ONG Actives, présidée par Marlène Schiappa, Michèle Vianès a été invitée par le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, à l'Élysée, le 25 novembre pour la présentation des Next Women 40.

Comme toujours, depuis plus de 20 ans, notre capacité à réagir rapidement et efficacement à l'actualité, est reconnue. Les sollicitations de journalistes, les très nombreux appels téléphoniques, les milliers de mails reçus pour nous informer de situations problématiques, ici et ailleurs, en sont la preuve.

Nous faisons connaître nos actions par la diffusion d'informations à destination de plusieurs listes de diffusion (membres, sympathisants, relations publiques, presse, ...) via le logiciel *mailchimp*, (2 216 personnes), par des articles, communiqués de presse, interviews, pétitions, par Facebook (2 200 abonnés), Twitter (1 717 abonnés), et nos 2 sites Internet : www.regardsdefemmes.com, (51 102 pages vues, 32 175 visiteurs) et www.etatcivil.pw (70 892 visiteurs et 103 844 visites).

Le record de fréquentation a été battu le **6 mars 2024**, avec **1 496 visiteurs**, dépassant largement l'ancien record de **841 visiteurs** du **9 mars 2023**. Cette année, trois journées ont surpassé le record de 2023 : **6 mars : 1 496 visiteurs, 8 mars : 1 077 visiteurs, 21 avril : 955 visiteurs.**

Les nouveaux utilisateurs sont principalement arrivés via les **moteurs de recherche** et les **liens directs**, comme le confirment les pics de fréquentation à chaque action de **Regards de Femmes**.

RAPPORT D'ACTIVITES 2024

1. Déconstruire les stéréotypes, Intervention dans les établissements scolaires et universitaires.

1.1 Interventions sur les stéréotypes :

- Intervention au CESI le 01/02/2024 :

Michèle VIANÈS est intervenue au CESI Villeurbanne à l'invitation de 3 étudiants qui ont organisé cette rencontre : Femm'inclusion, en raison du petit nombre d'étudiantes dans leur cursus (moins de 10%).

Pour leur communication, ils ont projeté une affiche « INGENIEURES » sur les écrans du hall de l'école afin d'annoncer leur rencontre, ce qui fait que de nombreuses étudiantes, de toutes les années et de tous les cursus, étaient présentes et formaient plus du tiers du public.

Les interrogations ont porté sur le patriarcat, sur les freins, les empêchements par rapport aux maths, à l'accès aux études scientifiques, sur la définition du viol...

Également sur les violences pendant les cursus universitaires : les filles ne s'inscrivent pas dans les filières « ingénieures », majoritairement masculines en raison des violences psychologiques

Les droits des femmes avancent, mais des stagnations, des régressions, le poids des stéréotypes, du « plancher de glu » sont bien présents.

- **Intervention au lycée de St Priest :**

Les équipes pédagogiques ont invité Regards de Femmes à l'occasion du 8 mars. Christiane Large et Françoise Van den Berge ont présenté l'association : ses valeurs, ses objectifs, ses actions.

1.2 Demande de bénévolat :

Une étudiante d'EM Lyon, Manon NAUCHE, a fait son bénévolat à l'association.

1.3 Université Catholique de Lyon (UCLY) :

- **Forum des Associations à l'UCLY, 2 octobre 2024 :** Comme chaque année Regards de Femmes, représentée par Karine Boyer Kempf, Christiane Large et Michèle Vianès, tenait un stand pour présenter notre association et proposer aux étudiant·es intéressé·es de faire du bénévolat.

- **DU « état civil » :** Intervention Michèle Vianès à l'UCLY le jeudi 7 septembre.

2. Parité politique et parité professionnelle.

2.1 Parité Politique :

2.1.1 Parité 50/50, état civil et recommandation Générale 40 de la CEDEF/CEDAW – Colloque international RDF le 11 novembre 2024 à l'ONU GENEVE

<https://www.etatcivil.pw/colloque-international-onu-geneve-parite-etat-civil-et-recommandation-generale-40-de-la-cedef-leviers-transformateurs-des-politiques-publiques/>

Ce colloque a examiné les différentes normes de la Recommandation Générale 40, émises par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF/CEDAW), afin d'atteindre la parité dans tous les systèmes et espaces de prise de décision.

Concernant l'état civil, la RG 40 recommande de « faciliter l'inscription des femmes sur les listes électorales, en simplifiant les procédures, et en aidant les femmes à obtenir les documents d'identité nationaux, y compris l'enregistrement des naissances, requis pour l'inscription sur les listes électorales ainsi que le jour du scrutin » (§38-3).

L'objectif du colloque est la connaissance et l'appropriation de la RG40.

Pour atteindre à temps les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, une stratégie pertinente pour prioriser des actions plus transformatrices en faveur de l'égalité,

est vitale et permettra un développement durable qui ne laisse personne de côté. C'est un engagement vers un avenir plus durable pour tous et pour toutes.

La représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de décision s'inscrit dans l'universalité des droits et dans la réponse aux enjeux de notre temps.

Favoriser une meilleure compréhension et appropriation des enjeux liés à l'état civil, en tant que condition essentielle de l'accès à tous les droits et à la parité est nécessaire.

Le colloque a visé à favoriser les échanges entre Organisations internationales, société civile, experts francophones et États.

Notre colloque a été un immense succès, riche en réflexions, en partage chaleureux d'expériences et de propositions. Des femmes et des hommes, inspirant·es, aux parcours impressionnants, et à l'engagement profond pour les droits humains universels des femmes, et pour la parité, 50/50 dans tous les espaces et systèmes de prise de décisions.

Il a réuni 274 personnes, provenant de 22 pays de 4 continents, parmi lesquelles 53 étudiantes et étudiants de collèges, lycées et universités, ainsi que plusieurs stagiaires d'institutions et de représentations permanentes de l'Office des Nations Unies à Genève,

À la vue du programme et des personnes inscrites, la Directrice de l'Office des Nations Unies a tenu à ouvrir le colloque.

L'intervention de la ministre Olga GIVERNET et les interviews de Nicole AMELINE, experte CEDAW/CEDEF, ancienne ministre, Paul EMPOLE LOSOKO EFAMBE, Ambassadeur, représentant permanent de la RDC auprès des Nations-Unies à Genève, Lydienne ÉPOUBÉ, députée Camerounaise, Robert JAKOB de l'OMS, Me Alban POUSSET BOUGÈRE, bâtonnier, de Lyon, Marlène SCHIAPPA, Présidente de l'ONG Actives, ancienne ministre, Viviane TEITELBAUM, sénatrice belge et présidente du réseau femmes de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, Marguerite YOLI BI KONE, Présidente du CA de Wanep Côte d'Ivoire sont visibles sur la Chaîne YouTube de Regards de femmes.

<https://www.youtube.com/@RegardsdeFemmes>

2.1.2 Elles Aussi « les Mariannes de la Parité » Lyon

Les Mariannes de la Parité du réseau Elles Aussi, ont été décernées à des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) le 12 février à la Préfecture du Rhône.

Michèle Vianès, Béatrice Doutriaux et Christiane Large ont participé à cette remise des prix.

Les EPCI ont des tailles diverses, avec des caractéristiques singulières, qui ne leur permettent pas souvent de réaliser la parité dans leurs conseils ou exécutifs. Des petites communautés de communes arrivent parfois à trouver des solutions, alors que des communautés d'agglomération sont encore en retrait sur le principe de parité.

La Métropole de Lyon, avec un suffrage universel direct, a pu mettre en place une parité relative ; ce type de scrutin pourrait être utilisé pour d'autres types d'EPCI.

Il est regrettable qu'un amendement, porté par Madame la Sénatrice Françoise Gatel et Monsieur le Sénateur Mathieu Darnaud, a été adopté au Sénat, puis rejeté à l'Assemblée nationale. Il proposait de placer sur la liste des vice-présidents un nombre de femmes proportionnel au nombre de femmes élues dans le conseil communautaire.

2.1.3 Parité politique : la participation des femmes aux processus électoraux.

« *Parité dans tous les systèmes de prise de décision (Parce ce qu'on est capable et pas parce qu'on est femme !* » Bourg en Bresse, 5 décembre.

Regards de Femmes, Femmes Chef d'Entreprise 01 et la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de la Préfecture de l'AIN ont organisé une réunion publique à la Maison de la culture et de la citoyenneté de Bourg en Bresse suivie d'une rencontre organisée en Préfecture, en présence de Madame la Préfète, entre les responsables des associations partenaires et les intervenantes.

Où en est-on de la parité dans les différents systèmes de décision en France et dans l'AIN : politique, économique, social... ?

Quel rôle peuvent jouer les politiques éducatives, culturelles, sportives pour promouvoir l'égalité filles-garçons et accompagner les filles et les femmes à développer leur leadership et prendre leur place dans les instances de décision ?

Quelles actions sont mises en place dans l'Ain ?

Si des progrès ont été accomplis depuis 20 ans, au moment où les premières lois sur la parité en politique ont été adoptées, des progrès restent à faire pour atteindre un partage à égalité du pouvoir de représentation et de décision entre les femmes et les hommes dans les différentes sphères de la vie citoyenne.

Alors que des échéances importantes se préparent (renouvellement de mandats dans la sphère sportive dès 2024, économique en 2025, politique dès 2026), il est temps de faire de l'égalité représentation des femmes et des hommes un principe d'organisation et d'assurer un avenir durable et juste à toutes et tous : parce qu'on est capable !

2.1.4 Diverses entrevues.

- Avec **Isabelle MAHIEU**, nouvelle **Députée Régionale aux Droits des femmes** le 1^{er} octobre :

Michèle Vianès et Christiane Large ont présenté RDF à Isabelle MAHIEU à l'occasion de son arrivée à la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

- Avec **Salima SAA**, Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et **Paul CHRISTOPHE**, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'égalité femmes hommes |

Michèle Vianès était invitée au déjeuner organisé par les ministres pour les responsables des associations de Droit des femmes le 25 novembre 2024. Elles et ils ont présenté leur programme d'actions.

- Avec **Claire PEIGNÉ, Présidente de l'association des maires de France**, section du Rhône, AMF69, 3 décembre.

Michèle Vianès et Christiane Large ont participé à une rencontre au sujet des projets de formation des élu·es du département sur le thème EGALITE Femmes/Hommes.

2.2 Parité professionnelle.

2.2.1 Aider les femmes à accéder aux hautes fonctions dans les entreprises du CAC 40, Palais de l'Élysée, 25 novembre.

Le Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, a invité le board de l'ONG ACTIVES, présidée par Marlène Schiappa.

L'ONG a pour objectif d'aider les femmes à accéder aux plus hautes fonctions des entreprises du CAC 40 . Une liste de quarante femmes, qui pourraient être promues à la Présidence d'une société du CAC 40, a été établie.

La première liste des « NextWomen40 » a été révélée lors de cet évènement auquel participait Michèle Vianès, membre du board de l'ONG ACTIVES.

Elle a pu à cette occasion présenter au Président de la République le projet concernant l'apartheid en fonction du sexe qui sera l'objet du *parallel event* de Regards de femmes lors de la CSW69, en mars 2025 à New York.

Le Président de la République a demandé qu'une note lui soit adressée à ce sujet par l'intermédiaire de la députée Julie DELPECH, ce qui a été fait.

2.2.2 Rencontres de l'égalité économique et professionnelle, Assemblée Nationale.

Michèle Vianès a assisté à deux des rencontres organisées par la députée, Madame Marie-Pierre RIXAIN.

1- (Ré)inventer la santé des femmes, 27 mars.

Deux aspects ont été étudiés : « Investir pour leur garantir l'égal accès aux innovations » et, « Femmes en santé » : démographie médicale et réinvention de l'offre de soins ».

2- Rompre le cycle des violences économiques, Assemblée Nationale, 10 décembre.

Ouverte par le ministre de l'Économie, Monsieur Antoine ARMAND, la rencontre a mis en lumière la question cruciale des violences économiques. « Le dimensionnement des violences économiques : caractéristiques, moyens de prévention et d'action » et « Le rôle des entreprises dans l'accompagnement des violences envers les femmes » ont été les deux thèmes discutés.

Les actions concrètes du Groupe L'Oréal et de BNP Paribas ont été présentées.

3. Violences envers les femmes.

3.1 Maternité de substitution (GPA).

Regards de Femmes est membre de la Coalition Internationale contre la maternité de substitution (CIAMS).

Nous avons noté, avec satisfaction, l'adoption, à une très large majorité, de la Directive européenne du 23 avril, qui qualifie l'exploitation de la maternité de substitution (GPA) de trafic d'êtres humains.

Le trafic d'êtres humains est une violation flagrante des droits fondamentaux, une infraction pénale grave, à dimension transfrontalière.

La traite, aux fins d'exploitation sexuelle de la maternité de substitution, de la « gestation pour autrui », entre donc dans le cadre des formes de trafic d'êtres humains, comme l'exploitation de la prostitution, le travail forcé, l'esclavage, le prélèvement d'organes.

Une directive est *contraignante*. Les États ont 2 ans pour mettre leur législation en conformité avec cette directive.

3.2 Communiqué de Regards de Femmes : La notion de consentement à la définition pénale d'un crime a-t-elle été proposée pour un autre crime que celui de viol ? 17/02/24

Le viol est un crime.

Intégrer la notion de consentement à la définition pénale d'un crime a-t-elle été proposée pour un autre crime que celui de viol ?

A-t-on déjà évoqué l'idée de modifier la définition pénale du meurtre en intégrant la notion de consentement de la victime à cette même définition ?

Pourquoi cette idée folle de réduire le crime de viol au non- consentement de la victime se propage-t-elle de cette manière ?

Pourquoi les eurodéputés Raphael Glucksmann du parti socialiste et Marion Aubry de LFI ont-ils lancé cette rumeur ?

La 1^{ère} question à leur poser : connaissez-vous la définition du viol dans le code pénal français ?

La définition du viol dans le code pénal français s'appuie sur des faits et concerne : **Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise.**

La notion simpliste de non-consentement est beaucoup plus restrictive et repose uniquement sur un ressenti.

C'est réouvrir la voie à la mise en accusation, à une responsabilisation de l'agressée.

L'improbable "consentement" de la victime à la situation est encore trop souvent mis en avant dans les médias, par la police, par la justice, par la société.

La victime risque d'être interrogée sur son consentement, si elle a vraiment dit non, si son non a été perçu comme « hésitant » par l'agresseur. Si l'agressée avait accepté

précédemment des rapports sexuels, comment prouver le non-consentement, par exemple dans le cas de viol conjugal ?

La tétanie, documentée scientifiquement, est gommée.

On régresserait vers les manifestations du patriarcat le plus archaïque.

En outre, poursuivre un viol sur la base d'une définition européenne, c'est s'exposer à ce que la défense de l'accusé invoque l'irrecevabilité de l'action, l'UE n'étant pas compétente pour qualifier une infraction et la sanctionner.

Bref, dire que la France s'oppose à inclure le viol dans une définition européenne sur les violences faites aux femmes est faux et méconnaît les champs de compétences entre UE et États membres.

3.3 Prostitution.

3.3.1 Jugement de la Cour Européenne des Droits Humains (CEDH) – loi française 2016.

À la suite d'une requête déposée en 2019 par un collectif pro-prostitution, comprenant Le Planning familial et Médecins du Monde, la CEDH était amenée à se prononcer sur la pénalisation de l'achat d'actes prostitutionnels

Regards de Femmes, membre du collectif « abolition » depuis sa création se réjouit du jugement de la CEDH qui conforte la loi Française de 2016 sur le système prostitueur.

La Cour met en avant le caractère soutenu et démocratique du processus législatif de la loi de 2016 et reconnaît que la pénalisation des "clients" est indissociable du dispositif global de la loi. Elle reconnaît également que nul n'a aujourd'hui la capacité d'établir que la loi aurait eu un effet péjoratif sur les personnes prostituées et indique que la loi a pris en compte de manière extrêmement poussée la situation sociale et sanitaire des personnes.

Cette décision a été prise à l'unanimité et sans ambiguïté

Un communiqué d'associations de terrain accompagnant des milliers de personnes en situation de prostitution de tous pays, survivantes de la prostitution, associations de lutte contre les violences masculines françaises et européennes a été publié le 25 juillet 2024

La CEDH conforte la loi française.

Un signal fort pour l'Europe, une victoire pour toutes les femmes !

Nous affirmons que le modèle abolitionniste est le système qui garantit la meilleure protection pour l'ensemble des personnes prostituées et permet l'accès à leurs droits élémentaires, en premier lieu la santé. Ainsi, la loi de 2016 forme un tout cohérent en agissant en soutien des personnes prostituées (parcours de sortie, mesures de protection), en sensibilisant les jeunes publics et en s'attaquant au proxénétisme et à la « demande ».

Seule la reconnaissance de la prostitution en tant que violence permet un accompagnement efficace des personnes en situation de prostitution.

Madame Reem Alsalem, Rapporteuse Spéciale de l'ONU sur les violences faites aux femmes et aux filles, a transmis une déclaration en soutien à la loi française de 2016 sur le système prostitutionnel. Elle a salué l'approche holistique adoptée par la France en matière de prostitution, qui protège les personnes prostituées et leur offre des alternatives, tout en luttant contre ceux qui exploitent leur vulnérabilité : trafiquants, proxénètes et acheteurs de sexe.

<https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/issues/women/sr/activities/2023-10-27-sr-vawq-commentary-france-law-prostitution-fr.pdf>

3.3.2 L'UE reconnaît la prostitution comme une violence envers les femmes : 14 septembre 2023.

L'UE s'appuie sur un rapport précisément documenté qui reconnaît la prostitution comme une violence envers les femmes et appelle à l'adoption par ses États membres de législations qui comprennent toutes les composantes du modèle abolitionniste :

- 1- Criminalisation de l'achat d'actes sexuels, des « clients » de la prostitution,
- 2- Criminalisation de toutes les formes de proxénétisme, ce qui n'est pas le cas en Allemagne, Espagne ou Pays-Bas où les proxénètes sont considérés comme des « entrepreneurs »,
- 3- Dépenalisation des personnes en situation de prostitution avec un accès à un parcours de sortie, si elles le souhaitent, comme le mettent en œuvre des pays abolitionnistes. Le rapport cite la France comme exemple à suivre.

3.4 Conférences.

3.4.1 Rompre le cycle des violences économiques, Assemblée nationale, 10 décembre.

Voir Égalité professionnelle § 2.2.2.

3.4.2 « Évaluer les perceptions et priorités de l'égalité professionnelle en entreprise. » :

L'Alliance pour la Mixité en Entreprise (AME) a organisé, le 28 novembre, une conférence autour de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en entreprise. L'occasion pour cette association de dévoiler les 1ers résultats de sa grande enquête nationale.

Cet événement s'était donné un triple objectif :

- Identifier les priorités et les enjeux pour les différentes générations en matière d'égalité,
- Jeter les bases pour un nouveau dialogue et l'inclusion de toutes les générations,
- Favoriser la rencontre avec des spécialistes impliqués dans cette mobilisation.

Cathy Bonnard a représenté Regards de Femmes à cette rencontre.

3.5 Réactions aux différentes tentatives d'invisibiliser les femmes et leurs conséquences néfastes sur les filles.

REEM ALSALEM, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les violences envers les femmes et les filles, préoccupée **par l'escalade actuelle de formes d'intimidation et de menaces à l'encontre de femmes et de jeunes filles pour avoir exprimé leurs opinions et leurs convictions concernant leurs besoins et leurs droits en raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle** a publié, le 22 mai sur le site des droits humains de l'ONU, un communiqué de presse pour dénoncer les violences et intimidations subies par celle qui affirme la réalité des sexe féminin et masculin.

<https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/05/allow-women-and-girls-speak-sex-gender-and-gender-identity-without>

Elle a subi des attaques d'associations transactivistes qui demandaient que son mandat lui soit retiré !

Avec le Front Féministe, nous lui avons apporté immédiatement notre soutien, ce qu'elle a apprécié.

Une pétition de soutien internationale a circulé en juin « **Laissez la Rapporteuse Spéciale des Nations-Unies sur la Violence à l'Égard des Femmes et des Filles remplir son Mandat.** »

3.6 Communiqué à la suite du viol et de l'assassinat d'une étudiante, 26 septembre 2024, de La Ligue du Droit International des Femmes, Libres Mariannes et Regards de Femmes.

L'HORREUR ENCORE !

L'horreur encore ! Le meurtre de la jeune étudiante Philippine, violée, assassinée dans un bois près de son université. Le suspect : un jeune Marocain sous obligation de quitter le territoire, déjà condamné pour un premier viol. Cette fois-ci, la victime en est morte.

Oui, il faut modifier la loi pour que les expulsions à la suite de pareilles agressions soient appliquées.

Mais il faut aussi se poser la question du devenir, au vu de leur dangerosité, des violeurs – quelle que soit leur origine – alors qu'ils n'ont pas tué leurs premières victimes.

Certes ils sont inscrits dans un fichier, mais comment sont-ils suivis, étant donné la faiblesse des moyens de la justice ? Et qu'en est-il de la prise en charge psychiatrique dans notre pays où cette branche de la médecine est en grande souffrance ?

4. Égalité femmes/hommes et Laïcité.

4.1 Colloque du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF) : Féminisme d'aujourd'hui et de demain, 12 février 2024 Palais du Luxembourg – Paris

Michèle Vianès, en sa qualité de vice-présidente du CNFF, a participé à la préparation du colloque et est intervenue sur le thème : **Féminisme aujourd'hui et demain : continuité ou rupture.**

Le colloque avait pour objectif de retracer l'histoire du féminisme, ses impacts sur les politiques publiques, l'arsenal juridique déployé en France, d'élargir l'étude à international, d'ouvrir le débat sur les différents courants actuels avec des témoignages d'expertes de haut niveau et de définir ensemble des axes prioritaires à défendre afin de maintenir et de développer une politique féministe crédible et audible, pour plus de justice sociale, et dans l'intérêt des droits humains.

Béatrice Doutriaux, Christiane Large ont également assisté à ce colloque.

4.2 Inscription de la liberté pour les femmes d'avoir recours à une interruption Volontaire de Grossesse dans la Constitution de la République Française. 4 mars 2024

La 1^{ère} proposition de loi pour cette inscription avait été déposée par la députée, Madame Aurore Bergé, en juin 2022, aujourd'hui présente au Congrès à Versailles au titre de ministre des Droits des femmes.

La solennité du vote par le Congrès, réuni à Versailles ajoute à son importance. La Présidente de l'Assemblée nationale, Madame Yaël BRAUN-PIVET a apposé le sceau du Congrès du Parlement sur la loi constitutionnelle.

L'année 2024 sera inoubliable, marquée par cette avancée majeure des droits des femmes à la maîtrise de leur corps et à ne plus être soumises à des grossesses non désirées : Liberté et volonté.

Un grand pas pour les femmes, en France et dans le monde. En effet, une femme meurt toutes les 9 minutes, dans le monde, des suites d'un avortement non sécurisé, On ne peut que déplorer les régressions dans les pays européens ou aux États-Unis.

4.3 Autour du 8 mars.

Comme chaque année, Regards de Femmes a célébré la journée internationale des droits des femmes par plusieurs événements, tout le long du mois de mars, pour rappeler les avancées et alerter sur les risques de régression des droits humains universels des femmes.

4.3.1 Forum des associations féministes – Hôtel de Ville de Lyon le 9 mars 2024

Pour la 1^{ère} fois, sur proposition du Conseil Égalité de la ville de Lyon, la mairie a organisé un forum des associations féministes dans l'atrium de l'Hôtel de ville, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le samedi 9 mars.

Le stand de Regards de Femmes a été tenu, alternativement par Marie-Jeanne BEGUET, Cathy BONNARD, Karine BOYER-KEMPF, Béatrice DOUTRIAUX, Ghyslaine GAY, Christiane LARGE, Patricia MORIN et Michèle VIANES.

Elles ont répondu aux différentes questions des personnes visitant le forum et échangé avec le Maire, les élues et les représentantes des autres organisations féministes.

4.3.2 Pour un féminisme universel - Droit international des femmes et hommage aux femmes qui luttent à travers le monde ou sont victimes de féminicides, avec l'équipe des Lyonnaises, en partenariat avec le Barreau de Lyon, 8 mars 2024

Michèle Vianès a été invitée à intervenir pour présenter l'association Regards de Femmes et ses actions en France et dans le monde ainsi que pour parler des violences envers les femmes dans les zones de conflits armés. Elle a mis l'accent la nécessité de promouvoir la participation des femmes dans les situations post-conflit et sur le viol, arme de guerre.

Le viol arme de guerre vise l'exclusion du sujet par destruction de l'identité individuelle, culturelle, ethnique. Il s'agit généralement de viol de masse, multiple et collectif, accompagnés le plus souvent de brutalité et de coups. Les femmes sont l'incarnation de l'identité culturelle adverse et leur corps un territoire à conquérir ou un moyen d'humilier les hommes de leur communauté. Il constitue une forme d'attaque contre l'ennemi et caractérise la conquête ou l'avilissement des femmes ou des combattants capturés.

À différencier du viol opportuniste ou comme monnaie d'échanges contre nourriture, abri protection ou l'esclavage sexuel.

La France a adopté des plans nationaux d'actions successifs depuis 2000, et a organisé de nombreuses rencontres pour la participation effective des femmes à la table des négociations de paix, notamment au Conseil de Sécurité.

4.3.3 Pour les droits humains universels des femmes, Actions ! Centre culturel Aragon Oyonnax, 21 mars.

Michèle Vianès a été invitée par l'association E.C.L.A.T. et la ville d'Oyonnax.

Voici la présentation de son intervention :

« Dès les premières sociétés humaines, face « au pouvoir exorbitant des femmes de donner naissance aussi bien aux filles qu'aux garçons » (Françoise Héritier), les hommes doivent avoir à leur disposition des femmes pour perpétuer « la race des hommes ». Une hiérarchie patriarcale s'installe.

Des révoltes individuelles aux combats féministes, la longue marche des femmes françaises vers leur émancipation et leur autonomie a abouti à l'accès à l'éducation laïque, obligatoire et gratuite pour les filles comme pour les garçons.

Puis en 1944, à l'état de citoyenne : les Françaises peuvent être électrices et éligibles au même titre que les Français. Mais, en 2024, l'égalité en droits, devoirs et dignité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité, ni en France ni dans aucun pays.

Les avancées législatives principales, les blocages persistants et la nécessaire vigilance face aux tentatives de régression ont été présentés ainsi que l'indispensable solidarité entre les femmes de France, d'Europe et du monde ».

4.3.4 « Combattre pour les droits des Femmes ou la Persévérance en action » 8 aout.

Michèle Vianès a été invitée à intervenir dans le cadre des entretiens d'été de la Conférence maçonnique consacrés à : « Quelle modernité pour les vertus ? »

4.3.5 Femmes, forces de développement. Association française pour les Nations Unies, Maison de l'Amérique latine, 18 septembre.

L'intervention de Michèle Vianès portait sur les dynamiques d'empuancement des femmes pour atteindre les objectifs du développement durable. Les anciennes ministres, Mesdames Nicole AMELINE, Elisabeth MORENO et Isabelle ROME intervenaient également à cette conférence.

4.3.6 Les filles sont-elles hors-jeu ? Montluel 7 septembre.

Dans le contexte des Jeux Olympiques et paralympique, les services de l'État dans l'AIN ont organisé, en partenariat avec la ville de Montluel et l'association CAPSO, une matinée table-ronde sur la prévention et la lutte contre le décrochage sportif des filles à l'adolescence.

Michèle Vianès était invitée à y assister.

4.3.7 Prix littéraire des Droits des femmes.

Laurence BIAVA, initiatrice des prix littéraires Rive Gauche, a créé en 2024 un nouveau prix, concernant les deux rives, le Prix littéraire des droits des femmes. Elle a demandé à Michèle Vianès d'être membre du jury, composé d'autrices et de journalistes.

La lauréate du Prix des Droits des Femmes est : "Fabriquer une femme" de Marie Darrieussecq, Éditions P.O.L.

Nous avons également décerné un prix des Droits des Femmes "Coup de cœur" à la BD "Vierge - la folle histoire de la virginité", Élise Thiebaut, illustrée par Ellea Bird, publiée par les Éditions Le Lombard.

La remise des prix a eu lieu le 12 décembre à Paris, en présence des lauréat-es et des jurys des différents prix .

4.4 Conférence sur la laïcité MGEN 16 janvier Paris.

La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), très impliquée sur les questions de laïcité, a organisé une conférence en présentiel et diffusée simultanément en visio. <https://urlr.me/TBQDsz>

Introduite par Raphaël ENTHOVEN, philosophe, journaliste et essayiste, la conférence a réuni lors de la table ronde animée par le journaliste David MEDIONI :

- Tristane BANON, écrivaine, journaliste et éditorialiste à Franc-Tireur ;
- Henri PENA-RUIZ, philosophe et écrivain ;
- Iannis RODER, enseignant d'histoire-géographie ;

- Michèle VIANÈS, co-fondatrice et présidente de l'association Regards de Femmes, ONG auprès de l'ECOSOC de l'ONU et OING auprès de la Francophonie.

Matthias SAVIGNAC, Président de la MGEN, a conclu la conférence

4.5 Interdiction du port du voile pendant les compétitions sportives.

4.5.1 COLLECTIF PARIS 2024 ; Solidarité avec les Iraniennes et les Afghanes.

Regards de Femmes a participé au « parcours de la flamme symbolique » à Paris, organisé le 23 juin 2024 par la Ligue du Droit International des femmes, pour un strict respect de la charte Olympique (règle 50.2), avec pour slogan : « pas de tenue religieuse aux JO » et refus de participation des pays pratiquant un Apartheid fondé sur le sexe.

Ce rassemblement avait pour objet de rappeler :

- au CIO que son premier devoir est d'exiger le respect de la Charte Olympique,
- aux organes des Nations-Unies, l'urgence d'étendre à l'apartheid fondé sur le sexe la Convention de 1973 qualifiant l'apartheid racial de crime contre l'humanité.

4.5.2 Solidarité avec les Iraniennes et les Afghanes.

La ministre française des sports et des Jeux olympiques, avait informé, en septembre 2023, que les représentantes de nos délégations dans nos équipes de France, ne seront pas autorisées à porter le voile islamique.

Amnesty International a rendu public, en juillet 2024, un rapport de 30 pages : « On ne respire plus, même le sport, on ne peut plus le faire » avec comme sous-titre : « Les atteintes aux droits humains des femmes et des filles musulmanes causées par l'interdiction du foulard dans le sport en France ».

En réaction Libres Mariannes, la Ligue du droit International des femmes, Regards de Femmes et des associations franco-iraniennes ont publié un communiqué dans lequel elles démontrent que c'est l'interdiction du port du voile pendant les épreuves olympiques qui respecte la Charte Olympique (règle 50.2).

Et que les femmes et filles musulmanes peuvent bien sur pratiquer un sport, en respectant les tenues sportives réglementaires.

4.5.3 Le Conseil d'État rejette la requête d'Alliance Citoyenne :

Rejet par le Conseil d'État de la requête des hijabeuses d'Alliance citoyenne : porter le symbole politico-religieux islamiste en jouant, voilée, au foot.

4.6 Rendez-vous de l'Histoire à Blois – Enseigner, Penser et Pratiquer la laïcité.

Michèle Vianès est intervenue aux Rendez-Vous de l'Histoire à Blois lors de la carte blanche : « Enseigner, penser et pratiquer la laïcité », organisée par la MGEN, le vendredi 11 octobre de 16h15 à 17h45, au Château Royal de Blois –

<https://rdv-histoire.com/programme/enseigner-penser-et-pratiquer-la-laicite>

Iannis RODER, responsable des formations au mémorial de la Shoah, **Matthias SAVIGNAC**, Président de la MGEN, **Henri PENA-RUIZ**, philosophe et écrivain, étaient les autres intervenants.

4.7 Hommage à Samuel Paty 16 octobre à Paris.

4.7.1 Square Samuel Paty – Paris.

Michèle Vianès a été invitée à intervenir lors de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty au square Samuel Paty.

Voici son intervention :

« Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, enseignant à Conflans Sainte Honorine, a été décapité parce qu'il avait exposé à ses élèves, citoyennes et citoyens en devenir, les principes de liberté d'expression et de liberté de la presse, ces piliers de la démocratie en vigueur dans les lois françaises.

Il leur avait montré les caricatures de Mahomet publiées au Danemark puis par Charlie Hebdo.

Il s'en est suivie une barbarie monstrueuse, la décapitation d'un enseignant à la suite de plaintes de parents islamistes et de représentants de groupes islamistes, plaintes relayées sur les réseaux sociaux, indiquant le nom et le lieu d'exercice du professeur !

Barbarie monstrueuse dans la continuité des attaques contre l'école de la République, par parents et associations, depuis 1989. Il s'agissait déjà, il s'agit encore, de prétendre « protéger » les filles contre l'école de la République.

Prétendre « protéger » les filles en semant la terreur, en publiant, toujours sur les réseaux sociaux, les images insoutenables de la décapitation, trouve toujours des abrutis complices pour relayer mensonges et infamies ou pour passer à l'acte.

Samuel Paty remplissait simplement sa fonction d'enseignant. L'école de la République a pour mission d'apprendre aux élèves à être autonomes, à être capables de dire « NON » aux diktats politiques ou religieux et à se passer de maîtres.

Il est indispensable de rappeler ce message, son message, d'autant plus qu'aujourd'hui, l'école n'est plus un sanctuaire à l'abri des conflits de la société.

Dans l'école du « contrat de confiance », comme si l'école était un produit marchand, nommer une rue, un square, un collège Samuel Paty c'est bien, mais rappeler la mission de l'enseignant qu'il pratiquait est l'unique manière de le faire revivre.

Ce qui, aujourd'hui, menace l'institution, ce sont bien sur les crimes épouvantables qui pourraient encore se produire et qui soulèveraient notre indignation unanime, mais c'est surtout ce silence "débonnaire" des cours débarrassés de tout enseignement « à problème », avec des élèves qui auraient réussi à faire adopter la loi du plus fort, celle des islamistes qui imposent leur idéologie et le retour du blasphème. »

4.7.2 Conférence organisée par Unité Laïque, présidée par Jean Pierre Sakoun, en présence de Mickaëlle Paty, mairie du 9ème arrondissement de Paris.

Patricia Morin et Michèle Vianès y ont assisté.

4.7.3 Prix de la laïcité 2024 du Comité laïcité et République 7 novembre 2024.

Michèle Vianès est membre du jury qui a été présidé en 2024 par Richard MALKA.

Le prix national a été décerné à Sophia ARAM et le prix international à Fadila MAAROUFI.

4.8 Évènements du Comité Laïque National le 8 décembre à Paris.

4.8.1 Cérémonie du 8 décembre 2024 au pied de la statue du Chevalier de la Barre.

Le Comité laïque national a désigné Michèle Vianès pour lire le discours des associations au cours de la cérémonie.

4.8.2 Bal de la laïcité et tables rondes à la Mairie du XVIII^{ème} arrondissement de Paris.

Michèle Vianès était invitée à intervenir lors de la table ronde « Femmes, sport et laïcité ».

Christiane Large a assisté à cet évènement.

4.9 Table ronde Femmes et Laïcité, Mairie de Bayonne, 9 décembre.

La table ronde réunissait Martine Cerf, Secrétaire générale de l'association EGALE (Égalité, Laïcité, Europe), Philippe Val et Michèle Vianès. Elle était modérée par Boris Teruel, sociologue.

5. Solidarité entre les femmes de France, d'Europe et du monde.

5.1 CSW 68 – 10 au 17 mars 2024

<https://www.etatcivil.pw/csw68-commission-de-la-condition-des-femmes-du-10-au-17-mars-2024/>

Le thème principal : **« Accélérer la réalisation de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation de toutes les femmes et filles en luttant contre la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective égalitaire. »**

Dans tous les pays du monde la pauvreté a un visage féminin.

Face aux « *reculs effrayants* » (Reem ALSALEM, Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes) récemment enregistrés en matière de droits des femmes, des facteurs explicatifs ont été avancés : regain du patriarcat, technologies biaisées en faveur des hommes, inégalités persistantes, violence dans les conflits.

Dans le contexte d'extrême violence sexuelle commise contre les femmes par des groupes terroristes, dans des états totalitaires ou en zone de conflit, la plupart des interventions commençaient par leur dénonciation. Mais toutes les femmes ne bénéficiaient pas de la même solidarité.

L'universalité des droits des femmes était souvent oubliée, au profit d'un agenda politique.

La France par la voix de notre ministre **Aurore BERGÉ**, a rompu le silence international en dénonçant les attaques terroristes du 7 octobre.

La France a co-organisé un évènement avec l'association « We are NOT Weapons of War » où nous avons entendu des témoignages poignants, notamment de survivantes de différents pays.

Lors de la déclaration officielle de la France, la ministre a lancé « *un message d'espoir mais aussi un cri d'indignation. Je veux vous parler du corps des femmes, ce corps qui fait encore l'objet de toutes les dominations, de toutes les violences. Ce corps qui doit être libre, libéré de tout asservissement* ».

Face aux regroupements des pays ayant un agenda hostile aux droits des femmes, la France propose des coalitions-pays, thématiques, pour faire avancer les droits universels des femmes.

<https://www.etcivil.pw/bref-compte-rendu-de-la-csw68/>

Regards de femmes a organisé 2 évènements parallèles consacrés à la réduction de la pauvreté des femmes.

Le premier à la Représentation permanente de la Francophonie : « *Les élues au service des politiques publiques de réduction de la pauvreté* », avec pour panélistes, par ordre de prise de parole Chantal SOUCY députée du Québec et présidente du réseau Femmes de l'APF, Soukaina BOURAOUI, Directrice exécutive du CAWTAR, Julie DELPECH, Députée de la Sarthe, Gwendoline COIPEAULT de Femmes Solidaires, Marguerite YOLI Bi KONÉ de Wanep Côte d'Ivoire, Marlène SCHIAPPA, ancienne ministre, présidente de l'ONG Actives.

Le second « *Lutter contre la pauvreté des femmes : Préalables institutionnels et actions.* » a réuni SE Ifigenia KONTOLEONTOS, Représentante permanente de l'OIF auprès des Nations Unies, Diarra DIME-LABILLE, Cheffe des pôles juridiques et droits de l'Homme à la Mission Française auprès des Nations-Unies, Marguerite YOLI Bi KONÉ pour le GOFEHF de Côte d'Ivoire, Madenn MOAN, lycéenne, Françoise MORVAN Ligue du Droit International des femmes, Matthias SAVIGNAC Président du groupe MGEN et du réseau Éducation et Solidarité, et Reem ALSALEM, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les violences envers les femmes ;

Des associations de 21 pays y ont participé aux côtés de parlementaires Belges, Françaises, Ivoiriennes, Québécoises, de membres du CESE CI, de responsables de missions auprès de l'ONU New York, d'entités internationales (Onu Femmes et FNUAP).

<https://www.etcivil.pw/csw68-atelier-regards-de-femmes-les-elues-au-service-des-politiques-publiques-de-reduction-de-la-pauvrete/>

5.2 Pékin+30 Genève.

Michèle Vianès, Béatrice Doutriaux, Cathy Bonnard et Christiane Large étaient présentes à GENEVE pour la préparation de Pékin+30 dans la zone UNECE, avec les ONG les 19 et 20 octobre, et avec les États à l'ONU les 21 et 22 octobre.

La contribution de RDF au rapport de la France sur l'évaluation de l'application en France de la Plateforme d'action de Pékin, adressée par la Présidente de RDF à la demande du ministère, est incluse dans le rapport de la France.

5.3 Soutien aux femmes de la Francophonie.

5.3.1 Séminaire CONFÉRENCE DES OING. DE LA FRANCOPHONIE (COING)

L'OIF a demandé à Michèle Vianès, Présidente de la Commission « Enjeux globaux » du Comité de suivi de la Conférence des OING, d'organiser à Lyon, le séminaire annuel du 26 au 28 janvier 2024.

Ce séminaire a réuni les président·es et vice-président·es des 5 commissions de la COING pour préparer leur plan d'action pour l'année.

5.3.2 Assemblée Générale du Réseau Francophone, 11-12 décembre, OIF, Paris.

Tous les membres de la coordination sortante, dont faisait partie Michèle Vianès, n'étaient plus rééligibles puisqu'ils avaient siégé, en raison du COVID, 3 fois 2 ans au lieu de 2 fois 2 ans.

La passation des mandats aux nouvelles élues a été un moment de démocratie importante.

5.4 Soutien aux femmes afghanes.

Regards de Femmes a publié avec la Ligue Internationales des droits des femmes et Libres Mariannes le communiqué suivant :

Afghanistan : les murs de la honte

Depuis le retour des talibans au pouvoir en Afghanistan, en août 2021, les fatwas qui visent spécifiquement à effacer les femmes se multiplient révélant les obsessions sexuelles de ces dirigeants.

Dernière décision en date : ordre a été donné par le chef suprême des talibans d'obstruer et de ne plus construire de fenêtres qui donnent sur des espaces résidentiels occupés par des Afghanes, afin d'éviter « l'obscénité » qui pourrait en découler !

Du voile on est passé au mur mais le sens est le même.

Par la folie de leur chasse aux femmes, le régime des talibans fait la démonstration du sens qu'il faut donner au voile : un mur entre les femmes et les hommes. Une forme extrême d'apartheid fondé sur le sexe.

Il serait temps que les Nations-Unies traitent enfin avec la même rigueur le crime d'apartheid fondé sur le sexe que celui d'apartheid fondé sur la race, en ajoutant le mot sexe à la convention internationale de 1973 sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid.

Nous porterons ce combat aux Nations-Unies à New York, lors de la réunion de la CSW 69 (Commission du Statut des femmes, mars 2025).

5.5 Soutien aux Israéliennes.

En ce jour de commémoration de la « razzia pogromiste » (Gilles Kepel), Michèle Vianès a partagé l'article de Julia Christ : « De l'indifférenciation à la différence. Sur les viols de masse le 7 octobre en Israël ».

Julia Christ interroge sur : « Comment fait-on pour violer une femme ? La question se pose, parce que le viol comme destruction du corps de l'autre a ceci de spécifique que l'agent destructeur use pour y parvenir de son propre corps ». « Qu'est-ce qui, face à une femme hurlant de terreur et de douleur, produit, puis soutient cette érection ? Quel est le processus psycho-physiologique qui rend possible cet acte ? »

Voici le lien de l'article :

<https://k-larevue.com/de-lindifferenciation-a-lindifference-sur-les-viols-de-masse-le-7-octobre-en-israel/>

6. Café Regards de Femmes.

Jeudi 1er février 2024, Regards de femmes sur « Les ravages du genre ».

Grand témoin : **Pauline ARRIGHI**, autrice de « Les ravages du genre », Cerf, 2023, « *Le mouvement transgenre connaît une progression fulgurante.*

Être homme, être femme s'efface au profit d'une « identité de genre » dans les écoles, les stades, les prisons,...

Qui en sont les promoteurs et acteurs ? Quels en sont les ressorts et les risques ? Serait-ce une nouvelle forme d'homophobie ? Qui finance ce mouvement ? Quel rôle jouent les associations, les médias, les marques, les pouvoirs publics dans son développement ? Qu'en est-il des thérapies et des opérations ? Qu'en disent les psychologues, les sociologues, les anthropologues ? »

Pauline Arrighi décrypte les enjeux de ce bouleversement majeur à l'échelle planétaire, en s'appuyant sur des études et des rapports, des témoignages de personnes trans-identifiées, de parents, de médecins, de jeunes en souffrance.

Jeudi 7 mars, Regards d'une femme haut gradée de la Direction Générale de la Police Nationale.

Grand témoin : Sonia Fibleuil, Commissaire divisionnaire, porte-parole de la Police Nationale.

La présence de femmes à un haut grade au sein de la police nationale se développe.

La présence accrue de femmes modifie-t-elle l'image de la police pour la population ? Facilite-t-elle l'application de l'arsenal législatif de lutte contre les violences envers les femmes ?

*Depuis son premier poste de Lieutenant de police en 2000, à celui de porte-parole de la police nationale, en passant par la sous-direction anti-terroriste, puis Cheffe d'État-major dans la police judiciaire, **Sonia Fibleuil** a présenté son parcours.*

Pourquoi des femmes ont-elles souhaité investir ce domaine considéré comme masculin ? Quels obstacles a-t-il fallu franchir ? Quelles solidarités ont-elles construit ? Ont-elles imposé leur légitimité à occuper ces hautes fonctions ? Sont-elles des « rôles modèles » pour l'orientation des jeunes filles ?

Toutes ces questions et bien d'autres pour montrer la manière dont les femmes décident de décoller du plancher de glu pour briser le plafond de verre.

Jeudi 16 mai, Regards sur les femmes et le numérique.

Grands témoins : **Séverine Mercier**, LDigital, responsable SEVEL Conseil,
Nathalie Revol, Informaticienne et mathématicienne spécialisée dans l'arithmétique des ordinateurs, chercheuse à l'Inria et à l'ENS Lyon

Alors que ce sont des femmes qui ont façonné l'histoire de l'informatique, la présence des femmes dans les professions du numérique dans le monde est relativement faible, en France, elle ne représente que 24 % des emplois.

Pourquoi ont-elles été oubliées et écartées du développement du numérique, comme le prouve la situation chiffrée ?

Serait-ce le manque de connaissance de ce milieu et des débouchés, l'absence d'un ordinateur à soi dès l'adolescence, l'isolement, les difficultés d'évolution, les comportements sexistes, etc.

Pourquoi est-ce important que les femmes investissent le numérique ?

Comment inciter les jeunes filles à s'investir dans le numérique et à rester dans ce domaine ? Quelles compétences et quelles valeurs faut-il mettre en avant pour les convaincre ?

Mercredi 25 septembre, Regards de femmes sur l'effacement (ou le déplacement) des catégories de l'état civil.

Grand témoin : **Carole PETIT**, Enseignante chercheuse en Droit privé, UCLy, UR
Confluence : Sciences et Humanités,

Quel sexe peut-on indiquer sur l'acte de naissance ? Peut-on indiquer sexe « neutre » ou « indéterminé » ? Ne pourrait-on pas supprimer la notion du sexe sur l'acte de naissance et les documents d'identité ?

Faut-il être femme pour être mère ? Faut-il être homme pour être père ? La mère est-elle celle qui accouche ? Celle qui a conçu comme un homme peut-elle être la mère ?

Carole PETIT a présenté quelles sont les réponses que donne le Droit français à ces questions et, plus largement, a traité de la question de savoir si les catégories qui nous apparaissent comme étant fondamentales, voire constitutives, de l'état civil sont en train de disparaître.

7. Partenariats avec d'autres associations, représentations, jurys.

Regards de Femmes est membre, du :

- Conseil national des femmes françaises (CNFF), Michèle Vianès en est vice-présidente,
- Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-homme (RF-EFH),
- Collectif « droits des femmes » de la ville de Lyon : Christiane Large,
- Comité Laïque National Paris : Michèle Vianès.

8. Interviews presse écrite, radio, et TV.

- **Presse écrite** : Interviews et tribunes Progrès, Dauphiné Libéré, Journal du Dimanche, Tribune de Lyon, Lyon Capitale, L'Express, le Point, Charlie hebdo, Revue Politique et Parlementaire
- **Radio, télévision** : Interviews France Info, France 3, BFM, Sud radio, Lyon-Mag TV, Lyon Cap, RCF01, etc.

Michèle Vianès est invitée par RCF Pays de l'Ain pour l'émission mensuelle **Vu d'ici**

- **Chroniques hebdomadaires REGARDS DE FEMMES** dans le Grand Matin Week-end sur Sud Radio le samedi matin, animé par Jean-Marie Bordry, vidéo en podcast sur YouTube.

Interventions sur les thèmes suivants :

Activités professionnelles :

- **Violences économiques** : une forme particulière de violence conjugale.
- **Le prix Margaret by JFD** récompense les championnes de l'intelligence artificielle.
- **Les violences faites aux femmes sont aussi économiques.**
- **Des "agissements sexistes" au travail** peuvent désormais valoir un licenciement.
- **Pourquoi le monde du numérique reste fermé aux femmes ?**
- **Les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) changent de nom.**

Actualités internationales :

- **En Afghanistan**, le régime taliban réduit les femmes au silence.
- **Les droits des filles : trop souvent bafoués dans le monde ?**
- **L'ONU adopte une stratégie** pour faire respecter la parité dans les lieux de décision.
- **Le calvaire des femmes afghanes continue.**
- **Les excisions : une mutilation.**
- **GPA : Le Parlement européen prend position.**
- **La polygamie du président sénégalais.**
- **Les femmes, toujours plus touchées** par la pauvreté et la violence dans le monde.

- **En direct de la CSW 68 à New York.**
- **Pourquoi la définition européenne du viol fait-elle polémique ?**
- **Le 9 décembre, la laïcité est célébrée dans le monde.**

Égalité femmes-hommes :

- **La parité progresse** dans les politiques publiques !
- **Les avantages du congé de naissance** qui va remplacer le congé parental.
- **Les prix décernés par le Salon littéraire des Deux Rives 2024.**
- **Sondage IFOP Fiducial pour Sud Radio** : ce que les Français pensent du féminisme.
- **Lutte contre la prostitution** : la nouvelle stratégie interministérielle.
- **Les stéréotypes sexués reculent en France.**
- **Pourquoi Laurence Garnier a-t-elle été empêchée** d'entrer au gouvernement ?
- **Cela fera demain 80 ans** que les Françaises ont le droit de voter !
- **Inégalités : pourquoi les filles décrochent en maths... dès le CP ?**
- **Première journée nationale contre le sexisme** : loin de reculer, il explose.
- **Pourquoi fallait-il constitutionnaliser** le droit à l'IVG ?
- **Les objectifs de Regards de femmes pour 2024.**

Femmes célèbres :

- **Jeanne Baret**, la première femme, déguisée en homme, à faire le tour du monde au XVIIIe siècle.
- **Hommage à Françoise Giroud.**
- **Annette Kellermann**, la première femme à traverser Paris à la nage.
- **Ada Lovelace**, inventrice du premier programme informatique au XIXe siècle.
- **Suzanne Gros**, pionnière de la chirurgie esthétique et activiste féministe.
- **"L'affaire Curie : Eve dans la vie de Marie Curie"** par la Compagnie Premier Rôle, au festival d'Avignon.
- **Sophie Germain**, mathématicienne autodidacte de génie.
- **Rosalind Franklin** : la découverte de la structure de l'ADN et l'effet Matilda.
- **Kalipateira**, la première femme à entrer dans l'enceinte Olympique.
- **Bicentenaire de la naissance de Julie-Victoire Daubié.**
- **Sophia Aram**, lauréate 2024 du prix de la laïcité.

Santé :

- **L'impact dramatique des maladies cardiaques chez les femmes.**
- **Pourquoi les femmes sont-elles moins bien soignées que les hommes ?**

Sport :

- **Parcours de la flamme "symbolique"** organisé par le collectif Paris 2024.
- **Hommage aux "fenottes"**, la meilleure équipe de foot féminin de France.

Transprosélytismes :

- **Comment un enfant peut-il encore grandir** si on lui demande de faire des choix d'adultes ?
- **Rapport des sénateurs LR sur les mineurs transidentifiés.**

Violences envers les femmes et les filles :

- **Le cri du cœur de Judith Godrèche**, ou pourquoi les temps ont heureusement changé.
- **Regards de femmes lance une campagne contre l'excision.**
- **Pourquoi Samara a-t-elle été lynchée ?**
- **Procès des viols de Mazan** : un verdict historique mais décevant ?